

**Extrait du registre des délibérations  
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 17 décembre 2024

**N° VA\_DEL2024\_205**

**Objet : Deuxième affectation de crédits destinés à l'aide aux projets de classes de découverte**

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre à 18h45, le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Graziella MOENECLAËY, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Delphine HERENT, ayant donné pouvoir à Stéphanie LEBLANC, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Innocent ZONGO, Hélène HARDY, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD, Farid OUKAID, Dominique GUERIN étant absents, André LAURENT, Catherine BOUTTÉ étant excusés.

Un crédit de 20 000 € a été inscrit au budget primitif 2024 abondé de 3 000 € par un virement, effectué en cours d'année, représentant donc une enveloppe globale de 23 000 €. Elle est à répartir sous la forme de subventions pour des classes de découverte organisées par les écoles élémentaires et maternelles de la Ville. L'ensemble des écoles a été informé de ce dispositif.

Par délibérations successives ont été attribuées des subventions pour un montant de 5 000 €. Le solde disponible est de 18 000 €.

Les écoles élémentaires Jean de La Fontaine, Louise de Bettignies et Pierre et Marie Curie ont fait parvenir un projet de classe de découverte validé par l'Inspection de l'Éducation nationale.

**Après avis de la Commission n°5 Sports, jeunesse, éducation, enseignement supérieur, enfance, petite-enfance du lundi 2 décembre 2024, Il est proposé aux membres du conseil d'attribuer une subvention à la coopérative scolaire des écoles désignées dans le tableau ci-annexé pour un montant total de 18 000 €.**

**Imputation comptable : 65748 288 4110**

**Politique publique (domaine-action-activité) : 15.3.4 Soutien aux projets d'école**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.**

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,  
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 20 décembre 2024 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20241217-207663A-DE-1-1  
Date AR Préfecture : jeudi 19 décembre 2024

### Demandes de subventions Classes de découverte 2024

ECOLES	DESTINATION - DETAIL	Montant accordé Domaine 15 action 15.3.4	Organisme bénéficiaire de la subvention
La Fontaine Elémentaire	2 classes de CM1 du 02/06/2025 au 06/06/2025 à Pralognan-la Vanoise en Savoie (73)	7 000 €	OCCE Ecole LA FONTAINE ELE
Pierre et Marie Curie Elémentaire	2 Classes de CM2, CM1/CM2 du 12/05/2025 au 16/05/2025 au Centre Les Lutins à Noirmoutier en Vendée (85)	5 000 €	ASS PMC EDUC ACTION
Bettignies Primaire	3 classes de CM1, CM1/CM2 et CM2 du 22/04/2025 au 25/04/2025 à Romorantin-Lanthenay Val de Loire (41)	6 000 €	OCCE Ecole Louise de Bettignies Primaire

**TOTAL      18 000 €**